



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-120574>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-120574**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Menton

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves et d'occasion pur véhicules légers, utilitaires et poids lourds (5 lots)

Description : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves et d'occasion pur véhicules légers, utilitaires et poids lourds (5 lots)

Identifiant de la procédure : f18c2d60-e6dc-452f-ba7d-2d2090002abc

Identifiant interne : CTM724

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord cadre avec un minimum et un maximum. La durée est de 12 mois renouvelable 3 fois un an.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un appel d'offres ouvert

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque Renault Trucks / Lot 1b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque Renault Trucks

Description : Lot 1a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque Renault Trucks / Lot 1b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque Renault Trucks

Identifiant interne : CTM724-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot 1a : minimum HT = 2500 Euros maximum HT : 150 000 euros Lot 1b : minimum HT = 2500 Euros maximum HT : 150 00 euros

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Référé préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque NISSAN / Lot 2b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque NISSAN

Description : Lot 2a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque NISSAN / Lot 2b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque NISSAN

Identifiant interne : CTM724-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot 2a : minimum HT = 2 500 Euros maximum HT = 150 000 euros Lot 2b : minimum HT = 2 500 Euros maximum HT = 150 000 euros

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque CITROEN / Lot 3b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque CITROEN

Description : Lot 3a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque CITROEN / Lot 3b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque CITROEN

Identifiant interne : CTM724-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot 3a : minimum HT = 1 500 Euros maximum HT = 50 000 euros Lot 3b : minimum HT = 1 500 Euros maximum HT = 50 000 euros

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déréféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque FUSO / Lot 4b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque FUSO

Description : Lot 4a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque FUSO / Lot 4b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque FUSO

Identifiant interne : CTM724-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot 4a : minimum HT = 1 200 Euros maximum HT = 50 000 euros Lot 4b : minimum HT = 1 200 Euros maximum HT = 50 000 euros

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déréféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque PEUGEOT / Lot 5b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque PEUGEOT

Description : Lot 5a : Fourniture de pièces détachées constructeur neuves de marque PEUGEOT / Lot 5b : Fourniture de pièces détachées constructeur d'occasion de marque PEUGEOT

Identifiant interne : CTM724-5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34300000 Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Lot 5a : minimum HT = 1 000 Euros maximum HT = 50 000 euros Lot 5b : minimum HT = 1 000 Euros maximum HT = 50 000 euros

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_jphPVfa-NM&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. - Déréféré préfectoral sur saisine: Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet) - Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief. - Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, - Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire. - Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Mairie de Menton

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Menton

Numéro d'enregistrement : 21060083900018

Adresse postale : 17 rue de la république

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : compub@ville-menton.fr

Téléphone : +330492105069

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs - CS61039, F

Ville : Nice cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : service du Greffe, <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Adresse électronique : Greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : bf93e21e-91a7-4340-b097-4e6d5795ecae-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de réception des offres est le 21/11/2024 à 16 heures et non le 07/11/2024 à 16 heures.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b195e7db-7912-462e-8bd6-78848894b561 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/10/2024 à 15:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2024